

A Nantes, le 11 septembre 2018

Partenariat Nathalie Pinson - Collège La Durantière

2016 - 2017, 2017 - 2018 et reconduction 2018 - 2019

En 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du parcours avenir (loi de refondation de l'École de la République du 08/07/2013), l'équipe pédagogique du collège La Durantière a constaté que les élèves de 6^{ème} étaient peu engagés dans des dispositifs ou des actions de sensibilisation leur permettant de découvrir le monde professionnel. Par ailleurs, les élèves REP sont issus de milieux très défavorisés (67%), souvent de familles monoparentales, et dans leur milieu familial, il existe très peu de parents exerçant une activité professionnelle.

Dossier suivi par :
Directrice Adjointe SEGPA
Mme CROGNY

17 rue Baptiste Marcet
44100 NANTES

Téléphone
0251806040

Télécopie
0251806044

Mél :
Ce.0441608j
@ac-nantes.fr

Site internet
<http://clg-durantiere-44.ac-nantes.fr>

En relation avec Nathalie Pinson dans le cadre de l'organisation annuelle du forum des métiers Place ô Gestes, l'idée d'une expérimentation en faveur des élèves a émergé début septembre 2016.

Nous avons choisi ainsi de définir des objectifs en vue de faire découvrir de nombreux métiers aux élèves avant qu'ils arrivent en 3^{ème} et de :

- Leur donner des outils pour explorer les métiers, les rendre visibles aux élèves
- Permettre aux élèves de mieux se connaître
- Agir en faveur de l'égalité des chances
- Donner du sens à la scolarité
- Développer l'esprit critique des élèves
- Favoriser des situations permettant de travailler sur l'argumentation

Ces choix ont été réalisés en lien avec le projet de notre établissement, mais aussi dans le cadre du parcours avenir et également en tenant compte des spécificités plus particulières de la Segpa (Section d'Enseignement général et Professionnel Adapté).

Les axes du projet d'établissement retenus étaient les suivants :

Axe 1

- Développer des liens entre les disciplines d'enseignement, les poursuites d'étude et le monde du travail pour créer du sens ; développer et enrichir la connaissance du monde du travail

Axe 2

- Développer l'autonomie, la responsabilité nécessaire à la réussite scolaire et à l'insertion dans la société

Axe 3

- Développer des valeurs positives chez les élèves (connaissance et estime de soi)

Les modalités d'organisation suivantes ont été retenues pour les classes de 6^{ème} de l'établissement :

L'action se déroulait lors des heures de vie de classe ou des cours d'histoire géographie (segpa). La séquence était organisée en 4 ou 5 séances, selon la progression et les réflexions menées dans chaque groupe classe. Les séances ont commencé en février 2017 et se sont achevées courant mai/juin 2017.

Les séances étaient co-élaborées par les enseignants et Mme Pinson (chacun mettant son expertise au service des élèves), plusieurs réunions de concertation ont eu lieu.

Mme Ponsin - Professeure Principale de 6^{ème} Segpa et enseignante spécialisée, a assuré la plus grande partie de l'élaboration pédagogique de la séquence à destination de toutes les classes de 6^{ème} concernées ; tous les professeurs principaux des classes concernées se sont emparés du dispositif avec intérêt.

Plus spécifiquement, Mme Pinson a participé à l'élaboration pédagogique des séances, et mis à disposition de nombreux outils et supports, elle a également œuvré à la mise en relation des élèves avec des professionnels

Il s'agissait d'une première expérience avec Nathalie PINSON et des élèves de 6^{ème}.

Le lien avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture était ciblé :

- Il s'agissait de développer l'esprit critique des élèves par le biais de la découverte de métiers, travailler sur l'argumentation à partir de supports spécifiques et les accompagner dans le développement de leurs idées (représentations, goûts, envies, avis).
- Mais également, par le biais de cette expérimentation, de permettre à nos élèves de REP de découvrir divers et nouveaux métiers, autres que ceux exercés par les membres de leurs familles.
- Enfin, le contenu des séances était organisé en fonction des observations et constats des élèves et des enseignants au fil de la séquence. Les élèves sont demeurés constamment acteurs de l'élaboration de la séquence quant au choix des supports, des thèmes...

En perspective nous envisageons que la mise en œuvre de ce dispositif expérimental offrirait aux élèves :

- Une meilleure connaissance des métiers, voire la découverte de certains métiers et du monde professionnel et économique.
- Le développement de la prise de parole et de compétences des domaines 1.1, 2 et 3 (argumentation, prise de décision, expression des ressentis et des représentations, construction d'une démarche critique...).

- Le développement de l'engagement scolaire et de l'ambition de nos élèves par la découverte du champ des possibles dans le monde professionnel.

A l'issue de la première année d'expérimentation, nous avons poursuivi nos réflexions en 2017-2018 :

- Le dispositif champ des possibles a été reconduit auprès des élèves de 6^{ème} Segpa et d'autres classes du collège la Durantière, en fonction des demandes des enseignants ;
- Les élèves de 5^{ème} Segpa, forts de leur participation l'année écoulée, ont bénéficié de la poursuite de notre expérimentation en participant à un autre dispositif (Les métiers et les choix), et leur implication a été très forte. Mme Ponsin ainsi que Mme Baron, enseignantes spécialisées en Segpa au collège La Durantière, ont étroitement travaillé avec Nathalie Pinson à l'élaboration des séquences pédagogiques du projet.

L'évaluation de ces actions a démontré que les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints.

L'équipe de la Segpa de la Durantière, ainsi que les enseignants des autres classes du collège impliqués, confirment que ces actions permettent aux élèves de donner du sens à leur scolarité, de développer leur ambition et de découvrir le champ des possibles.

Fort de ce bilan, il a été convenu le renouvellement des actions "Les métiers & Les choix" pour les 5^{ème} SEGPA et celle du "Champ des Possibles" pour les 6^{ème} en partenariat avec Mme Pinson.

Carine Crogny



